

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR
1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT
NOM COMMERCIAL : TREKKER TRAX®

1.2 USAGE RECOMMANDÉ : MARQUEUR MOUSSEUX

1.3 FABRIQUÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
 789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine : 1-800-424-8802

2. IDENTIFICATION DES RISQUES
2.1 Classification de la substance ou du mélange

 Corrosion/Irritation cutanée
 Lésions/Irritation oculaire

 Catégorie 2
 Catégorie 1

 H315
 H318

2.2 Éléments d'étiquetage

Termes d'avertissement
Codes de danger

 DANGER
 H315 – Provoque une irritation cutanée.
 H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence
(Prévention)

 P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence
(Intervention)

 P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment avec de l'eau et du savon.
 P321 – Traitement spécifique (consulter la section Premiers soins sur l'étiquette du produit).
 P332+P313 – EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : consulter un médecin.
 P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P305 + P351 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.
 P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Conseils de prudence
(Entreposage)

 Non requis
 Consulter l'étiquette du produit

Conseils de prudence
(Élimination)

 Non requis
 Consulter l'étiquette du produit

2.3 Autres dangers

Aucun connu

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS
3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration %
Alcool butylique	71-36-3	14,00
Éthanol	64-17-5	5,00
2-Propanol	67-63-0	5,00
Surfactants anioniques/non ioniques	Composé breveté	30,00
Diluants inertes	Mélange	46,00
Les ingrédients non décrits précisément sont brevetés et non dangereux.		

4. PREMIERS SOINS
4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

- En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec la peau :** Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
- En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence de bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Provoque des irritations cutanées. Provoque des lésions oculaires graves. Peut entraîner une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Peut être nocif si inhalé.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Traiter selon les symptômes, qui peuvent être différés.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir en main l'étiquette et le contenant du produit, ou noter son nom lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Les traitements à la suite de l'exposition devraient viser à maîtriser les symptômes et la condition clinique du patient.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau, mousse alcoolisée, poudre chimique ou dioxyde de carbone.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pendant la lutte contre l'incendie : Aucun connu.

5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS

Équipement de protection pour les pompiers : Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de la mousse alcoolisée ou une mousse universelle pour combattre les incendies importants. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS
6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET MESURES D'URGENCE

Précautions personnelles : Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards aérosols ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate des lieux et porter des vêtements de protection appropriés.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Précautions environnementales : Empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel s'il est possible de le faire sans danger. Éviter de contaminer l'eau. Empêcher le produit de se déverser dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes de nettoyage : **Déversements majeurs** : Stopper l'écoulement du produit s'il est possible de le faire sans danger. Contenir et endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone contaminée en profondeur avec de l'eau. **Déversements mineurs** : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, ratine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Ne pas respirer ou inhaler le brouillard ou les vapeurs et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer. Des douches d'urgence et une station de rinçage oculaire sont recommandées.

7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : Conserver dans un lieu frais et sec. Garder le contenant fermé hermétiquement et ne pas réutiliser les contenants vides. Éviter de contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE
8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) et valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de l'ACGIH U.S

Ingrédients	Type	Valeur
Éthanol	VECT/PLAFOND (C)	1,880 mg/m ³
Alcool butylique	VEMP	61 mg/m ³
2-Propanol	VEMP	492 mg/m ³

Valeurs limites d'exposition (VLEP) et valeurs limites d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de OSHA U.S.

Éthanol	VEMP	1900 mg/m ³
Alcool butylique	VEMP	300 mg/m ³
2-Propanol	VEMP	980 mg/m ³

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
2-Propanol	40 mg/L	Acétone dans l'urine. Prélever à la fin du quart du dernier jour de la semaine de travail.

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION
Mesure d'ingénierie

Assurer une bonne ventilation générale et une bonne extraction d'air. Respecter les limites d'exposition professionnelles et minimiser les risques d'inhalation des vapeurs et brouillards de pulvérisation. Prévoir une station de rinçage oculaire et une douche d'urgence.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection des produits chimiques ou d'une visière protégeant le visage entier est recommandé.

Protection de la peau : Porter des vêtements et des gants de protection.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié. Porter des masques avec adduction d'air. Aux États-Unis, si vous utilisez des respirateurs, assurez-vous de mettre en place un programme de conformité à la norme de protection respiratoire 29 RPC 1910.134 de l'OSHA. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE : ODEUR : SEUIL OLFACTIF : COULEUR : pH : POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION : POINT D'ÉBULLITION : POINT D'ÉCLAIR : INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) : LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION : TENSION DE VAPEUR : SOLUBILITÉ : COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU : POINT D'AUTO-INFLAMMATION : TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : VISCOSITÉ : POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	Liquide. Faible odeur d'alcool. Non déterminé. Clair, jaune pâle. 6,5 - 8,0 (solution à 10 %). Aucune donnée disponible. >100 °C (>212 °F) 43,9 °C (>111 °F) Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Dispersible. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Non déterminée. Aucune donnée disponible. 0,973 g/mL 0,97 kg/L
--	---

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1 RÉACTIVITÉ

Stable.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable à des températures normales.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dans des conditions d'utilisation normales. Ne se polymérise pas.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et les sources d'inflammation. Éviter les températures excédant le point d'éclair et le contact avec des substances incompatibles.

10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES

Acides forts, alcalis forts et agents oxydants forts.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Oxydes d'azote, oxydes d'ammoniac, oxydes de carbone et autres hydrocarbures à faible valeur moléculaire.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

Exposition oculaire et cutanée, inhalation

CL₅₀ (rat) : Toxicité orale DL₅₀ (rat) : Toxicité cutanée DL₅₀ (lapin) : Irritation cutanée (lapin) : Irritation des yeux (lapin) : Toxicité spécifique à un organe cible : Aspiration : Sensibilisation cutanée (cobaye) : Potentiel carcinogène : Mutagenicité des cellules germinales : Effets interactifs :	>8000 ppm (alcool butylique); > 124mg/kg (Éthanol) >750 mg/kg (alcool butylique); >1500 mg/kg (Éthanol) >3400 mg/kg (alcool butylique) Entraîne une irritation cutanée. Entraîne des lésions oculaires graves. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Aucun connu.
---	---

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES
12.1 ÉCOTOXICITÉ

Produit toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Données sur l'écotoxicité
Composés
Espèces
Résultats des tests

Aucune donnée disponible

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible.

12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION
13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les contenants sont recyclables et doivent être éliminés à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT
14.1 TRANSPORT TERRESTRE

Description TMD/DOT : NON RÈGLEMENTÉ.

Classification de fret par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, ÉPANDEURS OU AUTOCOLLANTS (NMFC 4610 ; CLASSE 60).

15. RÉGLEMENTATION
15.1 RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT
CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA ET LA HMIS :

NFPA				HMIS	
3	Santé	0	Moindre	3	Santé
3	Inflammabilité	1	Légère	3	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	B	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA
Catégories de risques SARA Titre III

Immédiat O Feu N Dépressurisation soudaine N
 Différé N Réactif N

Quantités à signaler sous la norme CERCLA É.-U.

SARA Titre III, Section 313 Non inscrit.

Inscription au code de déchet RCRA Non inscrit.

Proposition 65 de la Californie Non inscrit.

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format.

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance des produits et des affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

® *Trekker Trax est une marque déposée de Loveland Products Inc.*

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.